

II. Rappels concernant les zonages limitrophes

Bien que cette partie ne constitue pas une analyse exhaustive des zonages réglementaires à prendre en compte dans le cadre d'une étude d'impact, nous avons souhaité rappeler rapidement les principaux sites Natura 2000 (SIC) et les ZNIEFF qui se trouvent dans le rayon des 20 km autour du projet. Ces sites accueillent souvent une part non négligeable des observations effectuées, et seront donc par conséquent souvent cités dans la suite du document. De plus, ces sites sont souvent à l'origine des principales sensibilités vis-à-vis de l'éolien, il conviendra donc de les prendre en compte de manière détaillée.

La principale zone Natura 2000 présente à proximité est la ZIC de la Vallée de l'Argenton, situé à plus de 15 km au nord-est de la ZIP. Principalement désignée pour des enjeux botaniques exceptionnels, elle accueille également de nombreuses espèces de faune, notamment plusieurs espèces de chiroptères patrimoniales.

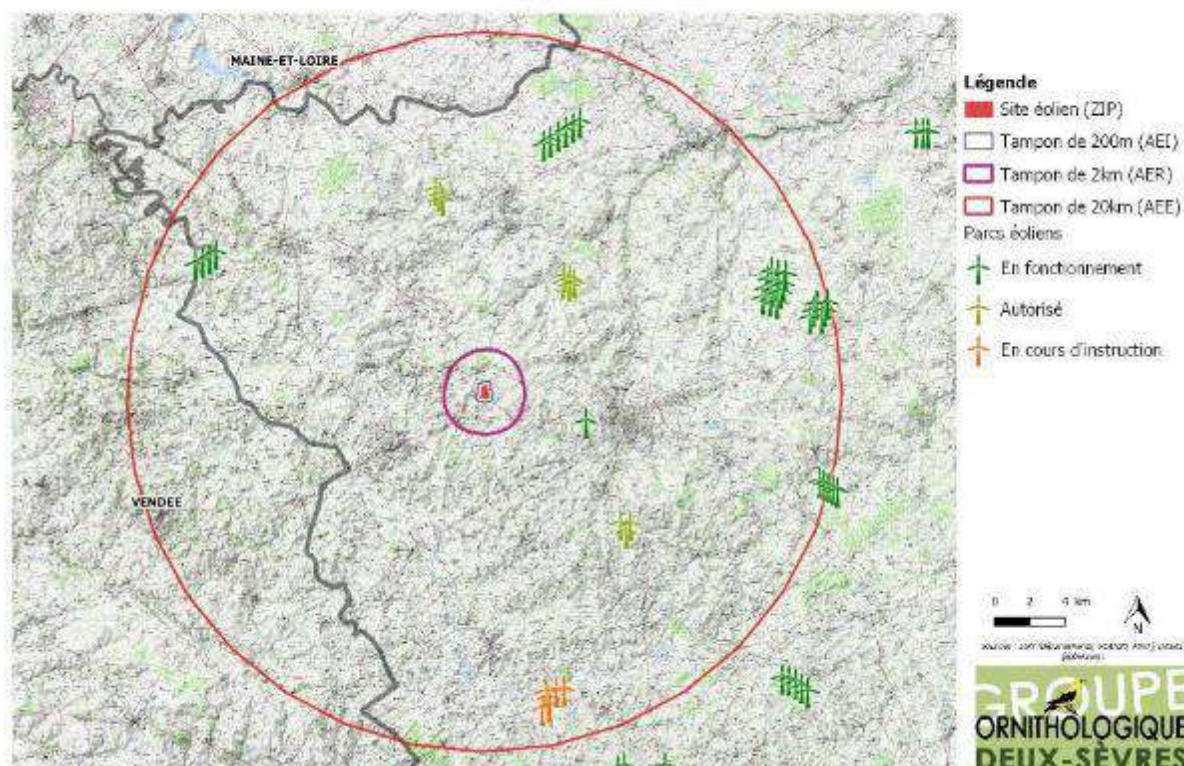
Outre ce site Natura 2000, on note la présence de 14 ZNIEFF de type I et 2 ZNIEFF de type II dans le rayon des 20 km. Elles délimitent essentiellement des étangs, des forêts, des zones humides et des landes présentant de fortes capacités biologiques. Ainsi on recense les sites suivants :

NOM DU SITE	TYPE	CODE
Vallée de l'Argenton	SIC	FR5400439
LA Prée Des Cosses	CEN	FR1504615
VALLEE DE L'ARGENTON	ZNIEFF2	540007613
COLLINES VENDÉENNES, VALLÉE DE LA SÈVRE NANTAISE	ZNIEFF2	520616288
VALLEE DE L'ARGENTON - MADOIRE	ZNIEFF1	540004423
VALLEES DE L'ARGENTON ET DE L'OUERE	ZNIEFF1	540004424
MARE DU FIEF DES LOUPS	ZNIEFF1	540120041
ETANG DE LA MADOIRE	ZNIEFF1	540006871
FORET DE BOISSIERE	ZNIEFF1	540015620
LANDES DE L'HOPITEAU	ZNIEFF1	540014418
ETANGS DES MOTHES ET DE L'OLIVETTE	ZNIEFF1	540014431
ETANG DE COURBERIVE	ZNIEFF1	540006859
BOIS DE LA MAISONNETTE	ZNIEFF1	540006863
FORET DE CHANTEMERLE	ZNIEFF1	540015618
VALLÉE DE LA SÈVRE NANTAISE EN AVAL DE SAINT-AMAND-SUR-SÈVRE	ZNIEFF1	520616313
LAC DU VERDON	ZNIEFF1	520005709
CARRIERE DE FIOLE ET COTEAUX VOISINS	ZNIEFF1	520012922
ETANG DE LA TESSERIE	ZNIEFF1	520005741

III. Contexte éolien

Le très fort développement de l'éolien dans le département des Deux-Sèvres, conduit à une relative abondance des installations dans le rayon des 20 km : 34 éoliennes y sont déjà installées et en fonctionnement, alors que 11 sont autorisés et 6 sont en cours d'instructions. Nous avons également connaissance de plusieurs autres projets existant également sur le territoire. Il conviendra d'effectuer une analyse cumulative de l'impact de ces parcs pour la faune volante, notamment suite aux retours d'expérience des suivis de mortalité sur les parcs voisins.

Localisation des éoliennes existantes ou en projet autour du site éolien
Contexte éolien



IV. Synthèse ornithologique

A. Analyse globale des données recueillies

Parmi les 216 espèces d'oiseaux recensées sur le périmètre de cette synthèse :

- 50 espèces sont inscrites à l'Annexe I de la Directive « Oiseaux », Directive 2009/147/CE ;
- 160 espèces sont protégées (protection intégrale) ;
- 18 espèces sont inscrites sur la liste rouge des oiseaux de l'Union Européenne (UE27) : 2 sont « en danger » et 16 sont « vulnérables ». Par ailleurs, 7 espèces supplémentaires sont « quasi-menacées » sur cette liste ;
- 37 espèces sont inscrites sur la liste rouge des oiseaux nicheurs de France métropolitaine : 1 est « en danger critique », 7 sont « en danger » et 29 sont « vulnérables ». Par ailleurs, 29 espèces supplémentaires sont « quasi-menacées » sur cette liste ;
- 3 espèces sont inscrites en tant que « vulnérables » sur la liste rouge des oiseaux migrateurs de France métropolitaine et 3 espèces supplémentaires sont « quasi-menacées » sur cette liste ;
- 4 espèces sont inscrites en tant que « vulnérables » sur la liste rouge des oiseaux hivernants de France métropolitaine. Par ailleurs, 3 espèces supplémentaires sont « quasi-menacées » sur cette liste ;
- 61 espèces sont inscrites sur la liste rouge des oiseaux du Poitou-Charentes : 13 sont « en danger critique », 15 sont « en danger » et 33 sont « vulnérables ». Par ailleurs, 32 espèces supplémentaires sont « quasi-menacées » sur cette liste ;
- 96 espèces sont des espèces « déterminantes » en Poitou-Charentes.

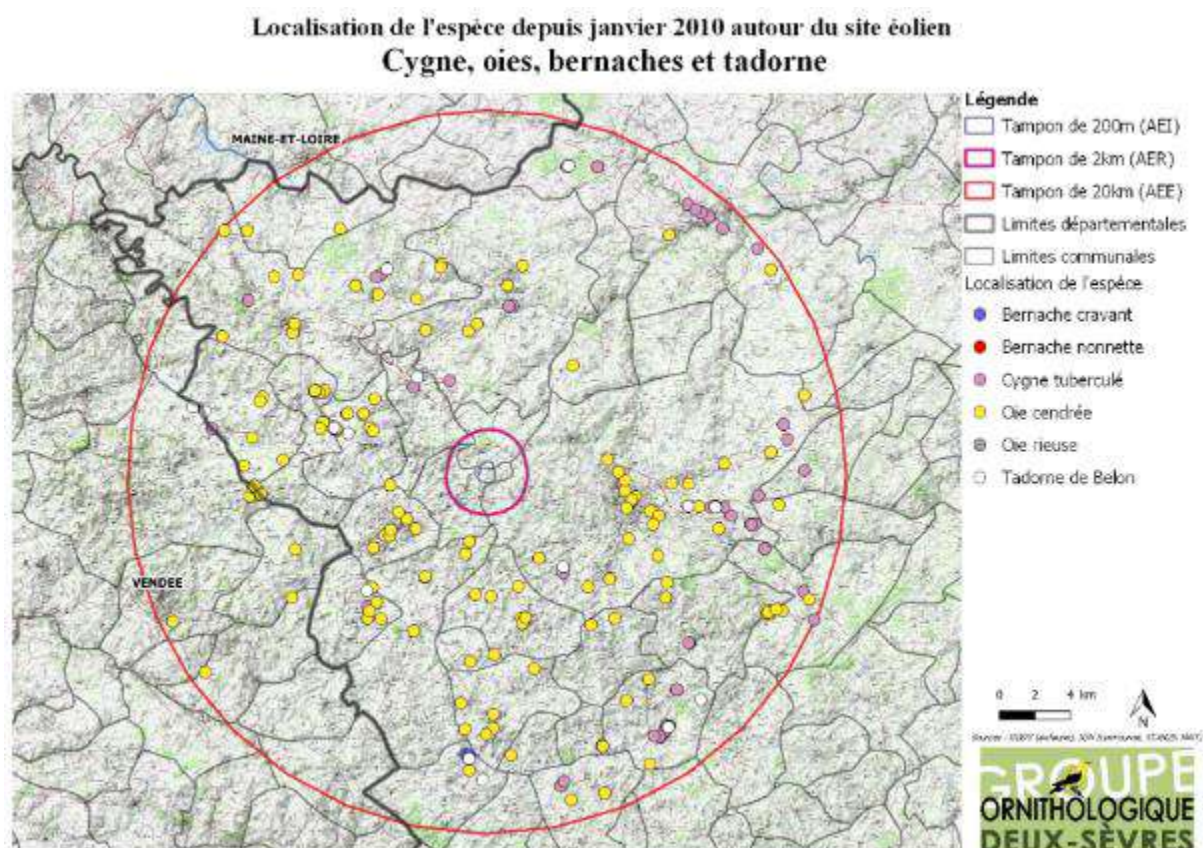
La liste complète de ces espèces et de leurs statuts aux différentes échelles étudiées est visible en annexe de la présente synthèse.

B. Espèces remarquables recensées

1 Anatidés

a) Cygne, oies, bernaches et tadorne

La carte ci-dessous montre la localisation des données de Cygne tuberculé, d'Oie cendrée, d'Oie rieuse, de Bernache cravant, de Bernache nonnette et de Tadorne de Belon.



12

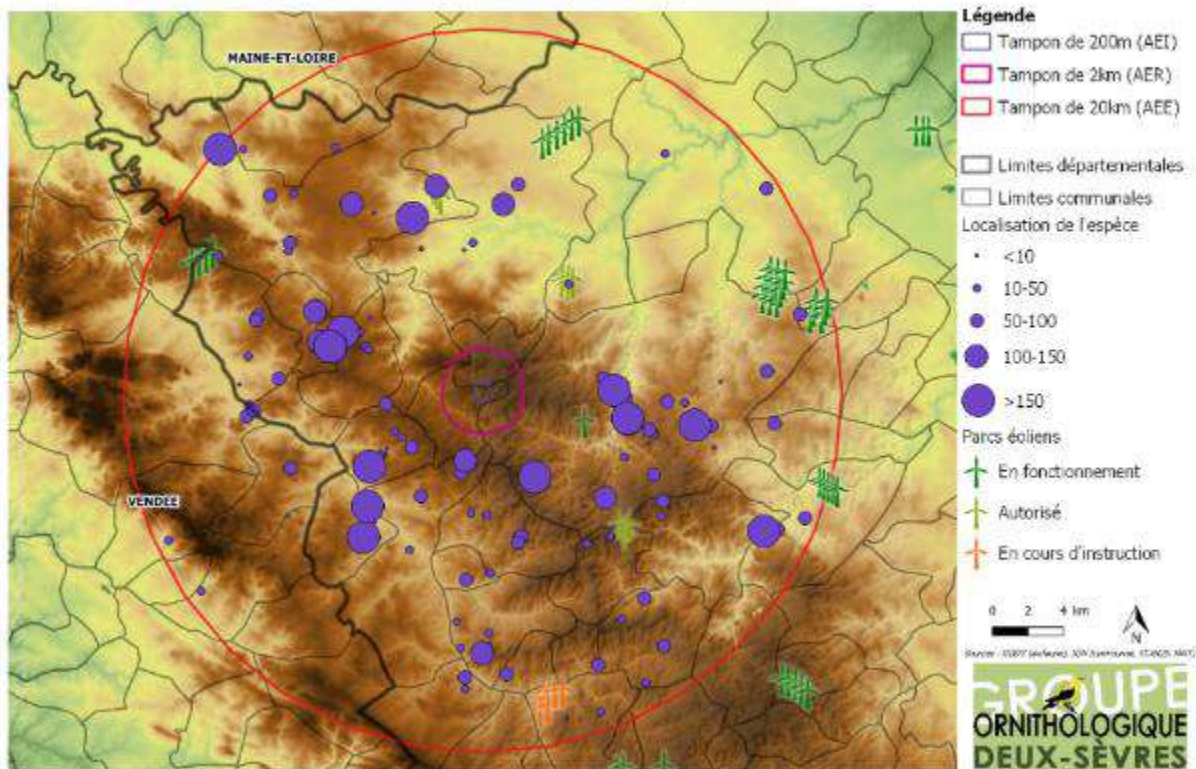
Le **Cygne tuberculé** est un nicheur très localisé et un migrateur et hivernant régulier, vu chaque année dans l'AEE.

La **Bernache cravant** est une migratrice rare qui a été vue à quelques reprises sur le site de Pescalis. Alors que la **Bernache nonnette** et l'Oie rieuse sont des migratrices extrêmement rare.

Le **Tadorne de Belon** est migrateur régulier, observé dans l'AEE chaque année, sur les étangs classés en ZNIEFF.

L'**Oie cendrée** est une migratrice régulière, notée de passage chaque année dans l'AEE, alors que les stationnements sont rarissimes et se limitent à la vallée alluviale de la Sèvre Nantaise. Aucune donnée ne provient de l'AER car la zone n'est pas beaucoup prospectée. Il est cependant probable que l'espèce survole la ZIP au cours de ses migrations.

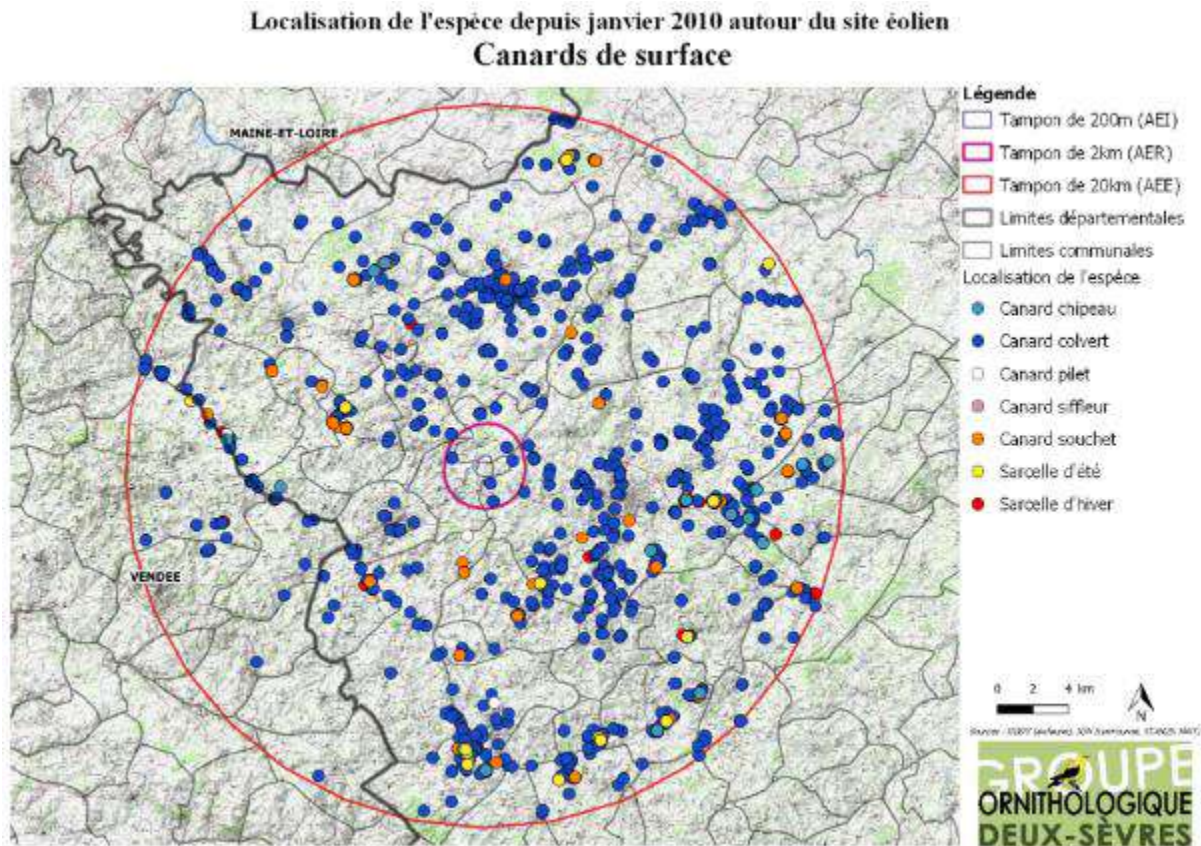
Localisation de l'espèce depuis janvier 2010 autour du site éolien Oie cendrée



Parmi ces espèces, pour lesquelles il existe dans l'ensemble peu d'enjeux vis-à-vis de l'éolien, c'est la présence de l'Oie cendrée, migratrice très régulière qui retient l'attention : la présence d'un parc éolien peut en effet avoir un impact important sur sa migration. Il conviendra de préciser si le site d'implantation est un couloir migratoire privilégié par cette espèce.

b) Canards de surface

La carte ci-dessous montre la localisation des données des 7 canards de surface recensés.



14

Le **Canard colvert** est nicheur, migrateur et hivernant commun. Il est présent chaque l'année sur tous les plans d'eau, rivières et mares du secteur. Il s'agit de la seule espèce notée dans l'AER.

Le **Canard chipeau** est noté tous les ans, en période de migration et d'hivernage, principalement sur des étangs parfois classés en ZNIEFF (Bressuirais) mais aussi le long de la vallée de la Sèvre. Les effectifs sont généralement très restreints, et aucune donnée n'est obtenue au sein de l'AER.

La **Canard pilet** et le **Canard siffleur** sont des migrateurs rares, notés sur les étangs du Bressuirais principalement, et ponctuellement ailleurs.

Le **Canard souchet** est un peu plus commun, et est observé chaque année sur différents plans d'eau de l'AEE. Il est rare en période de reproduction et il a niché sur 1 site de l'AEE, relativement éloignés de la ZIP. Rappelons qu'il est classé en « Vulnérable » sur la LRR.

La **Sarcelle d'été** est observée chaque année au moment de la migration dans l'AEE. Elle est ainsi susceptible de se poser sur tous types de plans d'eau, même de petite taille. En période de reproduction, elle est très rare et le seul site de nidifications connus se trouve sur un étang classé en ZNIEFF du Moncoutantais. Elle est considérée comme « En danger critique » sur la LRR et « Vulnérable » sur la LRUE.

La **Sarcelle d'hiver** est une espèce migratrice et hivernante vue chaque année dans l'AEE. Les effectifs sont toutefois plutôt restreints dans ce secteur, même si l'espèce peut fréquenter une très grande

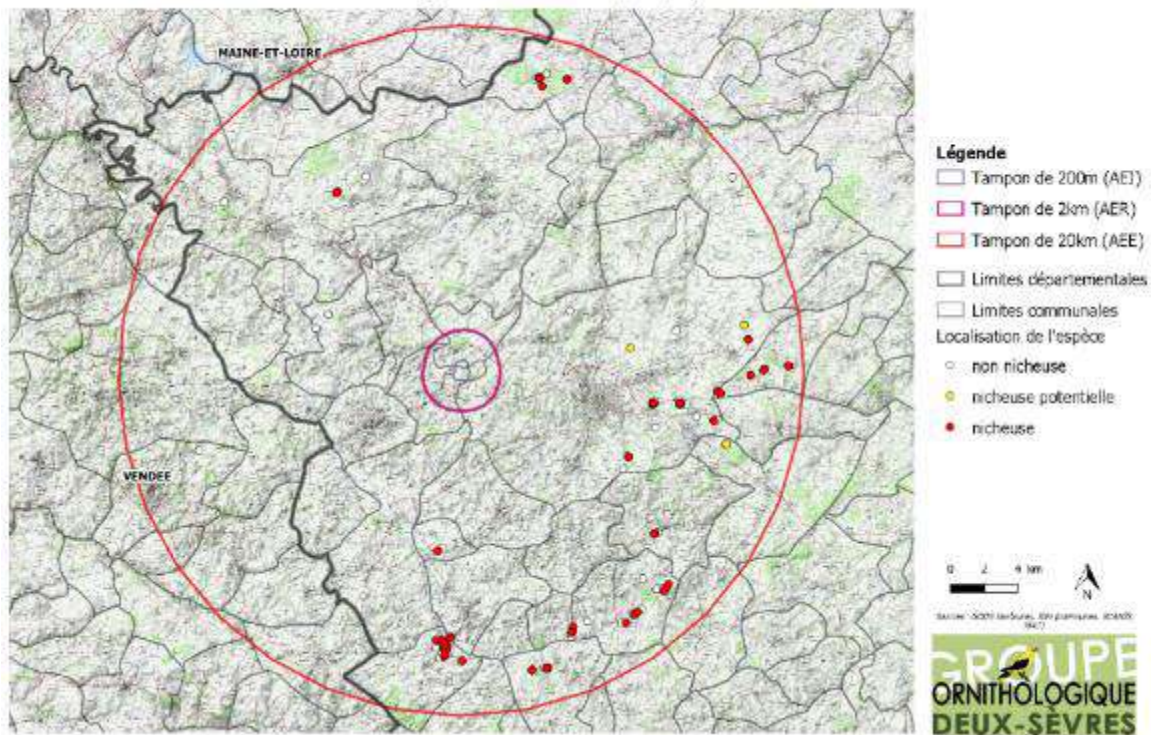
variété de zone humide et pourrait ainsi être observé au sein de l'AER. Les petits étangs du secteur devront être étudiés.

c) Canards plongeurs

Sept espèces dont canards plongeurs sont connus de l'AEE, dont 5 sont des migrateurs ou hivernants fort rares : les **Fuligules nyroca** et **milouin**, les **Harles bièvre** et **piette** et la **Nette rousse**.

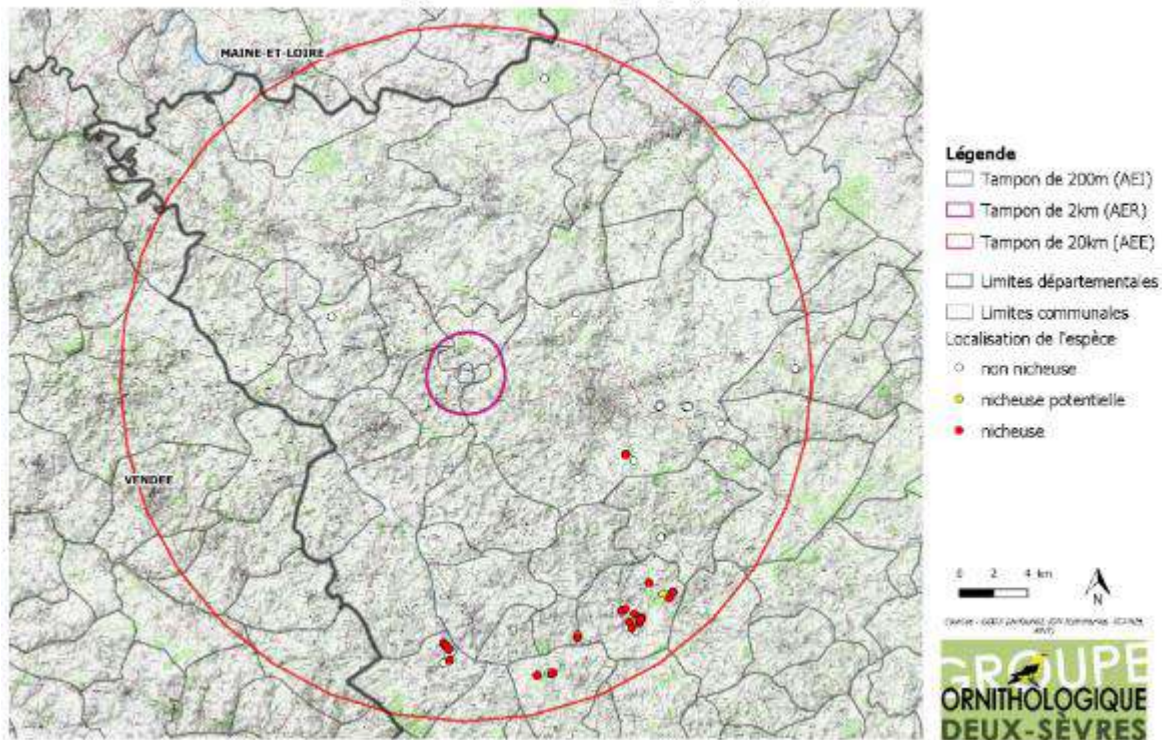
Vu tous les ans, le **Fuligule milouin** est présent à toutes les saisons et notamment en reproduction et en hivernage dans l'AEE. En hiver, les effectifs élevés qui peuvent être atteints le sont assez loin de l'AER, principalement sur les étangs du Bressuirais et du Moncutantais. Il est nicheur au sein de l'AEE, sur ces mêmes étangs ainsi que sur quelques autres sites, à Mauléon ou St-Jouin-de-Milly. Ces sites sont toutefois assez éloignés de la ZIP. Cette espèce est classée comme nicheur « Vulnérable » aux échelles régionale, nationale et européenne.

Localisation de l'espèce depuis janvier 2010 autour du site éolien
Fuligule milouin - *Aythya ferina*



Observé également chaque année, le **Fuligule morillon** est présent principalement en période de migration et d'hivernage, mais depuis quelques années, il s'implante en tant que nicheur sur les étangs du Moncutantais et du Bressuirais. De par ses effectifs régionaux très réduits, il est un nicheur considéré « En danger critique » sur la LRR.

Localisation de l'espèce depuis janvier 2010 autour du site éolien Fuligule morillon - *Aythya fuligula*



16

Les espèces à plus fort enjeu de ce groupe sont les populations nicheuses locales de Fuligules milouin et morillon. Des prospections spécifiques devront être organisées sur les étangs de l'AER. En fonction des résultats, la prise en compte de leurs déplacements dans l'AER devra être conduite dans l'étude d'impact.

2 Phasianidés

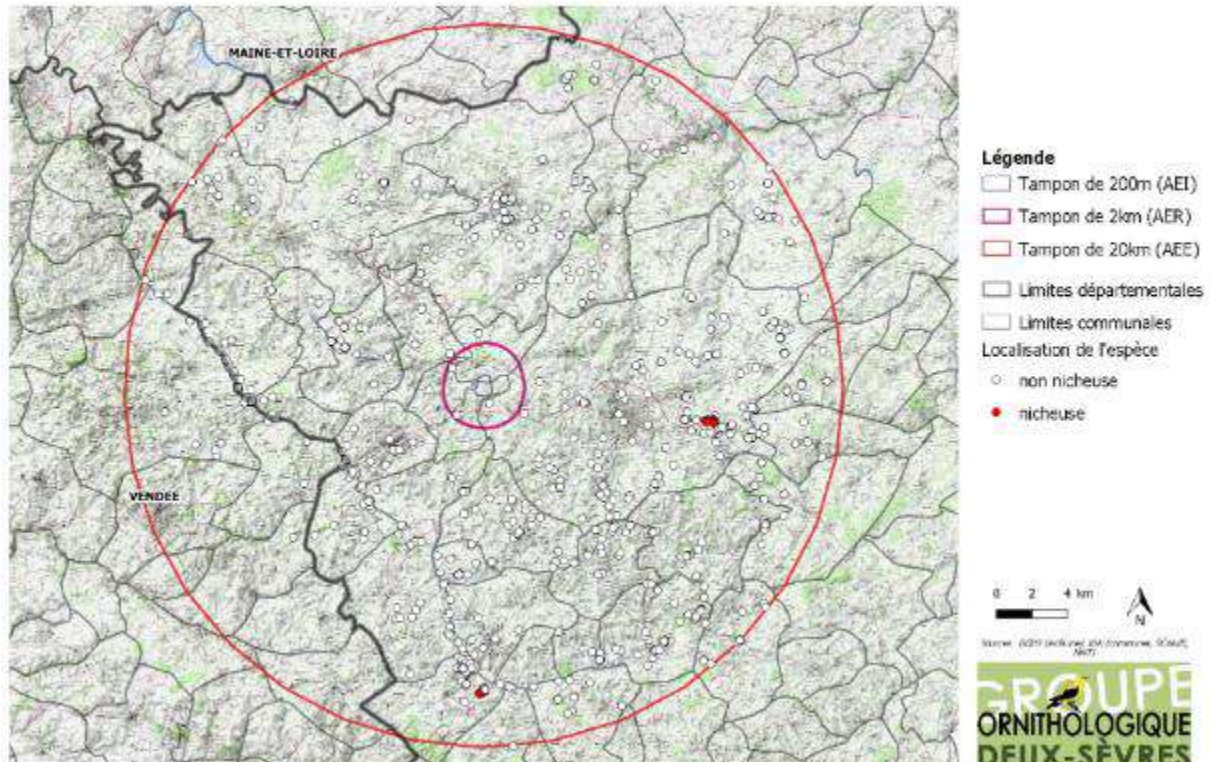
La **Caille des blés** est présente tous les ans en période de reproduction et de migration principalement dans les cultures, une donnée a été collectée dans l'AER. Elle est classée comme « Vulnérable » à l'échelle régionale.

Le **Faisan de Colchide**, la **Perdrix grise** et la **Perdrix rouge** sont notés chaque année. Il s'agit d'espèces sédentaires faisant l'objet d'une gestion cynégétique de leurs populations.

3 Plongeurs, grèbes et cormoran

Le **Grand Cormoran** est très présent chaque année dans l'AEE en période de migrations et d'hivernage. La ZIP se situe dans un secteur relativement peu prospecté pour cette espèce et des investigations spécifiques devront être conduites notamment pour rechercher d'éventuels dortoirs. Ceux-ci peuvent compter jusqu'à plusieurs centaines d'individus et les Grands Cormorans peuvent parcourir de très grandes distances, matin et soir, pour les rejoindre. En période de reproduction, il est beaucoup plus rare et seulement deux colonies sont présentes au sein de l'AEE.

Localisation de l'espèce depuis janvier 2010 autour du site éolien
Grand Cormoran - *Phalacrocorax carbo*

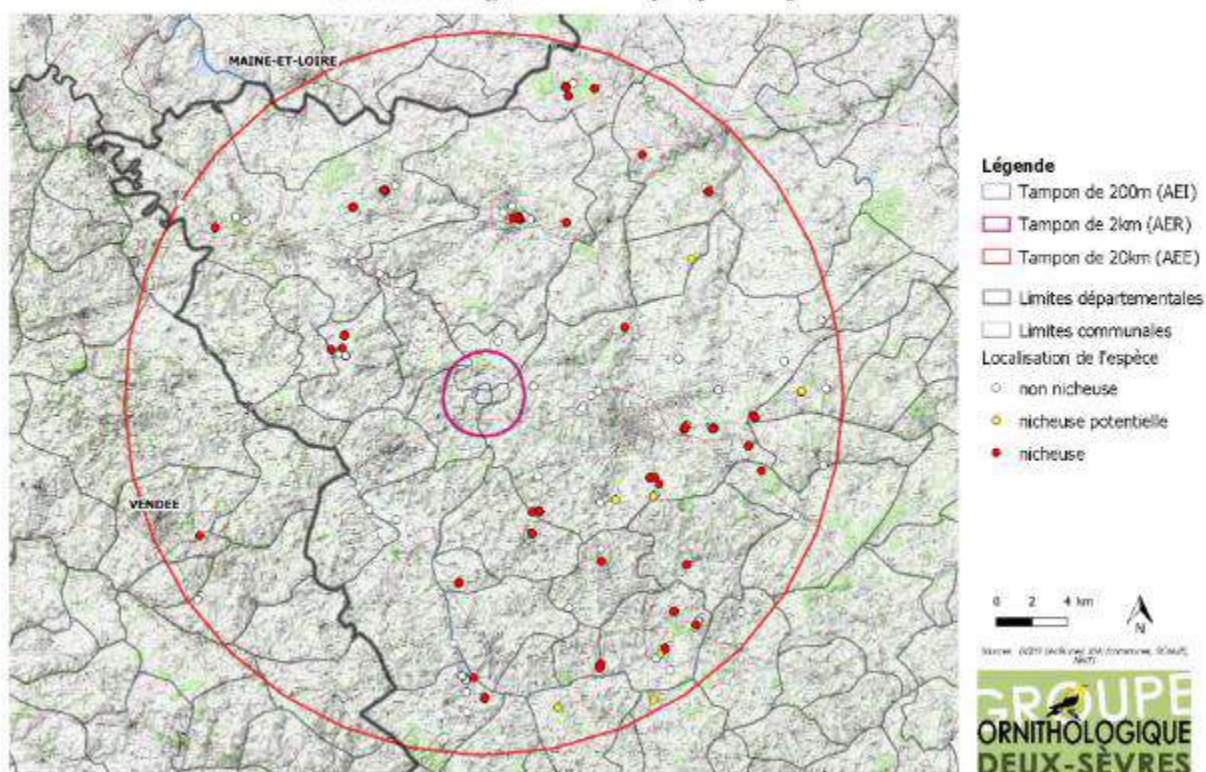


Les **Grèbes castagneux** et **huppé** sont vus chaque année dans l'AEE, en période de reproduction et d'hivernage, principalement sur les grands étangs de l'Argentonnois et du Bressuirais. Le premier peut toutefois se contenter de toutes petites pièces d'eau pour nicher. Le second est également nicheur au sein de l'AEE, comme le montre la carte page suivante, sur les étangs du Moncoutantais et du Bressuirais.

Deux autres espèces de ce groupe sont migratrices rares (**Grèbe à cou noir**) voir même très rares (**Plongeon imbrin** et **Grèbe à bec bigarré**).

Parmi ce groupe, c'est principalement la présence du Grand Cormoran migrateurs et hivernant qui retient l'attention. En effet, cette espèce est probablement à l'origine d'un volume non négligeable du flux aérien interuptial dans les alentours de la ZIP.

Localisation de l'espèce depuis janvier 2010 autour du site éolien
Grèbe castagneux - *Tachybaptus ruficollis*



Localisation de l'espèce depuis janvier 2010 autour du site éolien
Grèbe huppé - *Podiceps cristatus*

